

1^{re} PARTIE. N° 6 bis. (1884.)

DÉTAIL DES DROITS PERÇUS.		VALEURS.	DROITS.	
		fr.	fr.	ca.
	ACTIF MOBILIER.			
A	p. o/o sur.....			
A	p. o/o sur.....			
A	p. o/o sur.....			
A	p. o/o sur.....			
A	p. o/o sur.....			
A	p. o/o sur.....			
	ACTIF IMMOBILIER (en capital).			
A	/ p. o/o sur.....	100-	15	-
A	p. o/o sur.....			
A	p. o/o sur.....			
	TOTAL des droits simples.		15	-
	Droits et demi-droits en sus.		15	-
	TOTAL sujet aux décimes.		30	-
	Décimes.....		15	-
	TOTAL.....		37	50
	Timbre de la quittance.....		1	25
	Frais de poursuites.....			
	TOTAL GÉNÉRAL.....		37	75

Le timbre de 25 francs est à l'effigie de la reine Victoria et porte la date de 1882.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENREGISTREMENT,
DES DOMAINES ET DU TIMBRE.

DÉPARTEMENT de l'Aveyron
BUREAU de St Geniez
Succession de M. Sivres Pierre Jean
décédé à Tallachou le 2 Juin 1883

N° 207 de la déclaration.

Je soussigné, Receveur à St Geniez, reconnaissais avoir reçu de M. Sivres, catinier à Tallachou, la somme de trent sept francs 75 centimes, montant des droits détaillés ci-contre, sous toute réserve.
A St Geniez, le 16 Mars 1884.

Le Receveur,

H. Priez